

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**(Session ordinaire du vendredi 30 juin 2017)**

L'an deux mil dix-sept, le 30 juin à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARPENTIER, le Maire.

*(Date d'affichage et de convocation : 19/06/2017).*

**Présents : 10**

Mme Alexandra ANDRINO, M. CHARPENTIER Philippe, Mme COULOT Corinne, M. Henri DE WULF, M. HOMBOURGER Bernard,  
Mme LECONTE Valérie, M. PAPAZIAN Gil, M. SIMEON Éric,  
Mme VANDEWINCKELE Fabienne, Mme Maryse RIGNAULT, M. Benoît ROCHE.

**Pouvoir : 1**

Mme LECONTE Valérie donne pouvoir à Mme VANDEWINCKELE Fabienne.

**Secrétaire de séance :** M. PAPAZIAN Gil.

Assistée : Mme RAPP Sandrine.

**– ORDRE DU JOUR –**

- Délibération N°58/2017 : Nomination du secrétaire de séance.  
Délibération N°59/2017 : Approbation du compte-rendu du 23/06/2017.  
Délibération N°60/2017 : Approbation de l'ordre du jour de la séance du 30 juin 2017.  
Délibération N°61/2017 : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.  
Compte rendu des commissions  
Questions diverses.

-----  
La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur CHARPENTIER Philippe, Maire.

**Délibération n°58/2017: Nomination du secrétaire de séance du 30/06/2017.**

Le Conseil Municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, nomment M. PAPAZIAN Gil tant que secrétaire de séance.

**Délibération n°59/2017: Approbation du compte rendu du 23 juin 2017.**

Lecture est faite du compte-rendu du Conseil Municipal du 23/06/2017.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le compte-rendu du conseil municipal du 23/06/2017.

**Délibération n°60/2017 : Approbation de l'ordre du jour de la séance du 30 juin 2017.**

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance tel que précisé dans la convocation envoyée en date du lundi 19 juin 2017.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent l'ordre du jour de la séance.

**Délibération 61/2017 : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.**

Dans le cadre des élections sénatoriales, l'arrêté préfectoral DRCL-ELEC-020 en du 20 juin 2017, prévoit la désignation d'un délégué et de trois suppléants au sein du Conseil Municipal.

Vu la circulaire ministérielle NOR/INTA/8INTA1717222C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ; le vote a lieu, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

**Le bureau de vote est constitué de :**

D'un Président : M. Philippe CHARPENTIER, le Maire,

De deux membres du Conseil Municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin, M. PAPAZIAN Gil et M. SIMEON Eric.

De deux membres du Conseil Municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, Mme ANDRINO Alexandra et M. ROCHE Benoît.

**Le scrutin a lieu pour l'élection du délégué.**

**Après dépouillement, pour l'élection du délégué, les résultats sont les suivants :**

- Nombre de votants (enveloppes et bulletins déposés) : 11
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de vote blancs : 0
- Nombres de suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ayant obtenu la majorité absolue, M. CHARPENTIER Philippe est proclamé élu, en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

**Le scrutin a lieu pour l'élection des suppléants.**

**Après dépouillement, pour l'élection des suppléants, les résultats sont les suivants :**

- Nombre de votants (enveloppes et bulletins déposés) : 11
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de vote blancs : 0
- Nombres de suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ayant obtenu la majorité absolue, M. SIMEON Eric, Mme VANDEWINCKELE Fabienne, Mme ANDRINO Alexandra sont proclamés élus, en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

La proclamation des résultats a fait l'objet de l'établissement d'un procès-verbal immédiatement à la fin du scrutin, qui a été affiché à la porte de la Mairie et transmis en Préfecture.

**La séance est levée à 19h20 - Prochain conseil municipal le 30/06/2017 à 19h00.**

Liste des délibérations votées :

Délibération N° 58/2017: Nomination du secrétaire de séance.

Délibération N° 59/2017 Approbation du compte-rendu du 23/06/2017.

Délibération N° 60/2017: Approbation de l'ordre du jour de la séance du 30 juin 2017.

Délibération N° 61/2017 : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

<b>NOM</b>	<b>SIGNATURES</b>
<b>ANDRINO Alexandra</b>	
<b>CHARPENTIER Philippe</b>	
<b>COULOT Corinne</b>	
<b>DE WULF Henri</b>	
<b>HOMBOURGER Bernard</b>	
<b>LECONTE Valérie</b>	
<b>PAPAZIAN Gil</b>	
<b>RIGNAULT Maryse</b>	
<b>ROCHE Benoît</b>	
<b>SIMEON Éric</b>	
<b>VANDEWINCKELE Fabienne</b>	